



A.R.S.M.

Association pour la réhabilitation
des sentiers communaux

Complexe école - 20256 CORBARA
Tél. 04 95 65 38 04 / 06 20 41 97 33
e-mail : arsm-corse@orange.fr
www.balagne-debroussaillage.fr

Association Loi 1901 – A.C.I.
Siret 43996856100027 APE913E

Mairie de Santa Reparata di
Balagna

Casa cumuna
20220 Santa Reparata di Balagna

A l'attention de M. le Maire

Corbara, lundi 19 mai 2025.

DEVIS n° 0530525A

Lieu d'exécution : Plaine de Palazzi – Zone agricole protégée – 20220 Santa Reparata di Balagna.

Zones concernées :

- Sentier Funtana / Val Palme – 157m
- Sentier Piazza Ghjiola / Basgia Dona / Chiesa di Santa Reparata – 860 m
- Sentier Palazzi / Campia – 1000 m
- Sentier Sorbu Suttane / Tarre Rosse – 1070 m

Objet du chantier : réouverture des sentiers communaux du fiuminale du Giovaggio.

- De mur à mur sur l'emprise du sentier communal et en limite du commun
- Dégagement de la zone à hauteur de 2.5m sur l'emprise du sentier
- Rehaussement des couronnes inférieures des houppiers à 2.5m du sol
- Débroussaillage fil et roncière
- Suppression de la végétation en barrage d'accès à la parcelle.
- Brûlage ou broyage des produits de coupe selon période concernée.
- Produits de coupe laissés sur place pour des sections supérieures à 10cm, stockage rangé sur le sentier en préservant une zone de marche minimum 1m.
- Enlèvement des pierres roulantes et repositionnement sur les murets par calage sans maçonnerie (méthode dite « pierre sèche ») en vue d'une éventuelle rénovation dans les règles de l'art. L'objectif étant de libérer la zone de marche en reprenant le geste traditionnel des anciens qui assuraient ainsi la pérennité des sentiers.
- Les pierres présentes sur la zone de marche du sentier seront déplacées manuellement, dans la limite des capacités humaines des intervenants, sans recours à une mécanisation. En conséquence, la mise en œuvre sera adaptée à la taille et au poids des matériaux concernés, et leur déplacement se fera dans le respect des conditions de sécurité pour les opérateurs.



A.R.S.M.

Association pour la réhabilitation
des sentiers communaux

Complexe école - 20256 CORBARA
Tél. 04 95 65 38 04 / 06 20 41 97 33
e-mail : arsm-corse@orange.fr
www.balagne-debroussaillage.fr

Association Loi 1901 – A.C.I.
Siret 43996856100027 APE913E

- Sur les zones dites de « chaos », sera rendue praticable une zone de marche avec une planéité relative d'un mètre de large afin de passer cette zone en attente d'un ouvrage pérenne reprenant les techniques ancestrales.

Moyens mis en œuvre : débroussailleuses, tronçonneuses, outillage manuel, broyeur thermique.

Dates d'intervention : objectif fin de chantier décembre 2025.

Validité du devis : 2 mois.

Mairie de Santa Reparata di
Balagna

Casa cumuna
20220 Santa Reparata di Balagna

A l'attention de M. le Maire

Corbara, lundi 19 mai 2025.

Montant total des travaux : **29400 €**
TVA non applicable, article 293B du CGI

*Le client,
Bon pour accord et signature :*

Conditions de règlement :

Facturation sur situation d'avancement de travaux à la quinzaine.
Règlement par Mandat Administratif pour les collectivités.

Chèque à l'ordre de A.R.S.M. ou virement bancaire.
IBAN : FR7614607000870871950586997 / BIC : CCBPFRPPMAR
Domiciliation: BPMED ILE ROUSSE